

CONSEIL MUNICIPAL : séance ordinaire du 12 AVRIL 2016  
à 19 heures sous la Présidence de Mr le Maire.



Compte rendu Réunion

\*\*\*\*\*

**PRESENTS** : Mrs Michel TRAINAUD, Maire, Mrs Philippe TURQAT, Christian VIGNAUD, Maires Délégués, Mr Michel LAIDET, Mmes Dominique MANCIA, Mr Michel MAROT, Mme Nicole LANFRANCHI, Mr Jean-Pierre VIDAL, Mme Véronique COULLAUD, Mr Jean AUBOUIN, Mme Laurence VANDESTICK, Mr ROYOUX Clarisse, Adjoint, Mrs Philippe MARCHESSON, Éric MASSE, Mme Marie-Noëlle GRAFFEUILLE, Mrs Bertrand SAVARIT, Jean-Luc BOUTIN, Mmes Françoise ROY, Marie-France DUMOUT, Béatrice BLIN, Marie-Françoise CHAILLOU, Emmanuelle HARMAND, Mrs Frédéric LACROIX, Stéphane BOYELDIEU, Stéphane DROUET, Jean-Claude MASSARD, Hervé FAURE, Jean-Christophe AUDEBERT, Mmes Annick FAURE, Mr Christian BERTON, Conseillers.

**Excusés** : Mrs Éric AUDEBERT, Mme Mélina MASSE, Hervé PATTE, Billy MONTHUBERT, Mmes Line MICHAUD, Armelle VALLEE.

**Absents** : Mr François BONNEAU, Mme Véronique ROBERT-MORISSET, Mr Bernard FOURNIER, Mme Yolande BARATHE.

**Assistaient à la réunion** Mr BOISNIER Jean-luc (Secrétaire général) – Mme BOURDIN Isabelle (Secrétaire)

*Madame HARMAND Emmanuelle est désignée secrétaire de séance.*

**1/ Le dernier compte rendu** (réunion du 16/03/2016) est adopté à l'unanimité.

**2/ Emprunt** : choix de la banque : Trois banques ont été sollicitées. La Caisse d'Épargne a fait la proposition la plus avantageuse pour 250 000 €. Le conseil municipal choisi donc la Caisse d'Épargne à l'unanimité. Emprunt à un taux de 1.02% sur 10 ans. Coût : 263 940€.

**3/ Virement de crédit** : décisions modificatives

. 022 Dépenses imprévues = - 9 905€

. 673 : Annulation de titres sur exercice antérieur = + 9 905€

Il s'agit d'une rectification suite à une erreur de saisie sur une facture de l'année dernière. Cette somme a donc été remboursée à la CDC.

**4/ Fixation des taux d'imposition** :

Les 3 taux d'imposition ont été fixés et acceptés à l'unanimité.

Taxe Habitation : 10.26%

Taxe Foncière : 22.61%

Taxe Foncière Non Bâti : 51.21%

### **Questions diverses :**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve :

- Des admissions en non-valeur sont enregistrées pour un montant de 76.30€ (concernant des factures de cantine et garderie).
- Stéphane DROUET, adjoint au maire délégué de Plaizac, nous informe qu'étant donné qu'il ne dispose pas de temps nécessaire à l'exercice de ses fonctions d'adjoint, il ne souhaite plus percevoir son indemnité.

### **Pour Informations :**

- Dotations de la commune nouvelle : La Dotation Globale de Fonctionnement est en hausse par rapport à 2015 (+ 11 535 €), la dotation de solidarité « Bourg » est à la baisse (- 26 000 €) car Rouillac n'est plus Chef-Lieu de canton. Le Préfet sera sollicité à ce sujet. La dotation de solidarité rurale est quant à elle revue à la hausse (+ 627 €).
- Le Maire informe les membres présents que le patron du groupe Pernod-Ricard a décidé que les employés fourniront aux communes où sont implantés les sites, 1 journée de travail. Pour Rouillac ce sera le 2 Juin et cela concerne environ 160 personnes qui œuvreront au profit de la commune. Toutes les idées pour cette journée sont à faire parvenir à la mairie.
- Le conseil municipal est informé de la décision de la Région d'annuler les nuits romanes 2016. Rouillac était concernée par cette manifestation le 11 juillet. Un groupe d'élus souhaite que soit étudiée la possibilité de remplacer cette organisation culturelle par une manifestation prise en charge par la mairie.
- L'association ADMR a sollicité la commune pour effectuer le transport d'environ 10 personnes aux séances de gym un mercredi sur 2. Une réflexion est à mener.
- 8 mai : une cérémonie sera organisée dans chaque commune historique comme habituellement. De même, le conseil municipal a décidé pour l'année 2016 de reconduire comme les années précédentes les animations pour les aînés dans chaque commune historique.
- Monsieur le Maire fait un point sur l'avancée des travaux du rond-point et du plateau du collège. Il indique que ceux-ci avancent normalement. Les travaux Rue du Puits Maillet et Rue Louis Maurin sont terminés.
- Lotissement du Fief: Il a été demandé de recontacter le propriétaire du lotissement « BEAULIEU INVESTISSEMENT » pour connaître la date à laquelle la voirie sera remise à la commune.
- Samedi 4 Juin à ROUILLAC auront lieu les 20 ans de l'Ecole Départementale de Musique, de nombreux concerts auront lieu en cette occasion dans tous les lieux publics de la commune.

Fin de la séance à 20 H

*Le Maire,*  
  
*Michel TRAINAUD.*